

Revue québécoise de droit international
Quebec Journal of International Law
Revista quebequense de derecho internacional



GEORGES LABRECQUE, *LES DIFFÉRENDS TERRITORIAUX EN AMÉRIQUE LATINE : JURISPRUDENCE DE LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE*, PARIS, L'HARMATTAN, 2011

Émilie Rochette

Volume 24, Number 2, 2011

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1068292ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1068292ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société québécoise de droit international

ISSN

0828-9999 (print)

2561-6994 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Rochette, É. (2011). Review of [GEORGES LABRECQUE, *LES DIFFÉRENDS TERRITORIAUX EN AMÉRIQUE LATINE : JURISPRUDENCE DE LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE*, PARIS, L'HARMATTAN, 2011]. *Revue québécoise de droit international / Quebec Journal of International Law / Revista quebequense de derecho internacional*, 24(2), 269–271.
<https://doi.org/10.7202/1068292ar>

Tous droits réservés © Société québécoise de droit international, 2011

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

GEORGES LABRECQUE, *LES DIFFÉRENDS TERRITORIAUX EN AMÉRIQUE LATINE : JURISPRUDENCE DE LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE*, PARIS, L'HARMATTAN, 2011

*Émilie Rochette**

Qu'elle soit envisagée sous l'angle de la revendication de territorialité ou du respect de l'intégrité de celle-ci, la question de la souveraineté territoriale influence l'évolution du droit international contemporain. En effet, parce que ce thème en recoupe souvent d'autres du droit international, il contribue de manière substantielle à l'enrichissement de plusieurs aspects de ce domaine de droit. Dans son livre *Les différends territoriaux en Amérique latine : jurisprudence de la Cour internationale de Justice*, le professeur Georges Labrecque, avocat retraité et enseignant en droit international et en géopolitique au département de science politique et d'économique du Collège militaire royal du Canada, met de l'avant la contribution au développement du droit international des différends territoriaux entre États d'Amérique latine.

Par l'analyse chronologique de treize décisions rendues par la Cour internationale de justice (CIJ), il s'interroge sur ce qu'il qualifie de « *latinoaméricanisation* du principal organe judiciaire des Nations Unies »¹. En constatant que les États latino-américains ont porté à l'attention de la CIJ 19 % des affaires contentieuses sur lesquelles celle-ci a statué depuis sa création en 1946², il constate l'opération d'une *déseuropéanisation* marquée de cette Cour. L'auteur voit en cette tendance l'expression d'une confiance renouvelée des pays en voie de développement envers la CIJ, renouvellement notamment encouragé, dit-il, par le jugement favorable au Nicaragua rendu dans l'affaire contre les États-Unis³ et la répartition plus équitable des quinze juges siégeant à la CIJ⁴.

L'auteur consacre son propos introductif au questionnement de la place réservée aux décisions judiciaires dans le développement du droit international. Il y examine l'importance relative des recours judiciaires au sein des modes de règlement pacifique des différends et des autres sources du droit international. À ce titre, il soutient que, bien qu'étant reléguée au rang de « moyen auxiliaire de détermination du droit » par l'article 38 de son statut⁵, la jurisprudence internationale n'en est pas

* Candidate à la maîtrise en droit international et transnational avec essai et étudiante à la Clinique de droit international pénal et humanitaire (CDIPH) de la Faculté de Droit de l'Université Laval. Il est possible de rejoindre l'auteur à l'adresse suivante : emilie.rochette.3@ulaval.ca.

¹ Georges Labrecque, *Les différends territoriaux en Amérique latine : Jurisprudence de la Cour internationale de Justice*, Paris, L'Harmattan, 2011 à la p 7 [Labrecque].

² *Ibid* à la p 280.

³ *Activités militaires et paramilitaires au Nicaragua et contre celui-ci (Nicaragua c États-Unis d'Amérique)*, [1995] CIJ rec 14.

⁴ Labrecque, *supra* note 1 à la p 281.

⁵ *Statut de la Cour internationale de justice*, annexe de la *Charte des Nations Unies*, 26 juin 1945, RT Can 1945 n° 7.

pour autant moins importante. Elle a un rôle particulier à jouer dans des domaines où le droit conventionnel n'est que peu développé, tel que celui de la délimitation maritime⁶. Selon Labrecque, il est ainsi erroné de négliger l'apport de cette source dans l'évolution du droit international, particulièrement en matière de territorialité. Car bien que la règle du *stare decisis* ne soit pas établie en droit international, il n'en demeure pas moins que le travail des tribunaux internationaux est d'intérêt, et ce, dans la mesure où il est étudié sous un angle substantif plutôt que quantitatif. Il est à noter que l'auteur prend soin d'exposer, à titre complémentaire, l'essence des règles procédurales applicables devant la CIJ, notamment en matière de saisine, de désistement et de dissidence. Bien qu'il n'en fasse pas le point central de son ouvrage, il en dresse ici un portrait suffisamment détaillé, assorti d'exemples, rendant ainsi son ouvrage d'autant plus accessible à un public qui, bien qu'ayant un intérêt pour la jurisprudence de la CIJ, n'est pas pour autant familier avec les tenants et aboutissants de ses procédures.

L'étude jurisprudentielle de l'ouvrage expose l'apport de la *latinoaméricanisation* de la CIJ au droit international en matière de délimitation frontalière et d'intégrité territoriale. Elle s'attarde à la dissection d'affaires ayant en commun l'origine géographique du différend en cause, de même que le domaine du contentieux en cause, soit la question territoriale. Consacrant un chapitre entier à chacun des arrêts sélectionnés, *Les différends territoriaux en Amérique latine* présente une analyse détaillée de *Royaume-Uni c Argentine et Chili*⁷, *Honduras c Nicaragua*⁸, *Nicaragua c États-Unis*, *El Salvador c Honduras*⁹, *Nicaragua c Honduras*¹⁰, *Costa Rica c Nicaragua*¹¹, *Argentine c Uruguay*¹², *Nicaragua c Colombie*¹³, *Pérou c Chili*¹⁴ et *Équateur c Colombie*¹⁵.

Labrecque adapte la forme de chacune des parties de son ouvrage à l'affaire concernée. Refusant d'adopter une méthodologie particulière au-delà du résumé, l'auteur s'accorde la flexibilité nécessaire à l'étalement d'une analyse en profondeur des points pertinents des décisions concernées. Alors qu'il considère essentiel à un moment de s'attarder au contexte historique dans lequel la CIJ a été saisie du litige en cause, il préfère s'attarder ailleurs à la dissidence de l'un des juges ou encore à la

⁶ Labrecque, *supra* note 1 à la p 18.

⁷ *Affaire de l'Antarctique (Royaume-Uni c Argentine; Royaume-Uni c Chili)*, « Requête introductive d'instance du Royaume-Uni » (16 mars 1956) CIJ Mémoires 4.

⁸ *Affaire de la sentence arbitrale rendue par le roi d'Espagne le 23 décembre 1906 (Honduras c Nicaragua)*, [1960] CIJ rec 192.

⁹ *Affaire du différend frontalier terrestre, insulaire et maritime (El Salvador c Honduras)*, [1992] CIJ rec 351.

¹⁰ *Affaire du différend territorial et maritime entre le Nicaragua et le Honduras dans la mer des Caraïbes (Nicaragua c Honduras)*, [2007] CIJ rec 659.

¹¹ *Différend relatif à des droits de navigation et des droits connexes (Costa Rica c Nicaragua)*, [2009] CIJ rec 213.

¹² *Affaire relative à des usines de pâte à papier sur le fleuve Uruguay (Argentine c Uruguay)*, [2010] CIJ rec 14.

¹³ *Différend territorial et maritime (Nicaragua c Colombie)*, [2007] CIJ rec 832.

¹⁴ *Délimitation maritime (Pérou c Chili)*, « Requête introductive d'instance par le Pérou » (16 janvier 2008), CIJ Mémoires 1.

¹⁵ *Affaire relative à des épandages aériens d'herbicides (Équateur c Colombie)*, « Requête introductive d'instance de l'Équateur » (31 mars 2008), CIJ Mémoires 3.

question de la compétence de la Cour. Deux éléments sont néanmoins récurrents, en ce que l'auteur introduit chacune de ses analyses par la citation d'un passage-clé de la décision concernée et les termine par la formulation de commentaires personnels sur le fond de l'affaire en cause. Ce faisant, notamment parce qu'il isole efficacement les éléments importants de chacune des décisions traitées, *Les différends territoriaux en Amérique latine* s'adresse d'abord et avant tout aux étudiants du droit international et aux professionnels soucieux de s'initier à la lourde jurisprudence de la CIJ.

La conclusion générale de l'ouvrage reprend de manière thématique les points exposés dans les analyses du développement. À ce titre, Labrecque y classe les treize décisions étudiées en six catégories selon les questions qu'elles ont soulevées : la souveraineté territoriale, la délimitation terrestre et maritime et l'usage de la force, questions classiques posées à la Cour dans d'autres régions du monde, de même que la navigation maritime et l'environnement, sujets émergents du droit international. Si l'essentiel de l'ouvrage consiste en un exposé analytique au cas par cas, l'auteur change son approche vers la fin. Il aborde chacun de ces thèmes par le biais d'une analyse comparative dans laquelle il applique la jurisprudence latino-américaine pertinente de la CIJ aux principes doctrinaux afférents. Ce changement est d'autant plus apprécié qu'il complète l'ouvrage, faisant de ce dernier un outil de choix pour les étudiants et professionnels intéressés par les questions de territorialité ou encore à comprendre un peu plus la lourde jurisprudence de la CIJ.

Au final, parce qu'il prend soin d'exposer les bases du droit international en matière procédurale en plus d'analyser en détail les affaires sélectionnées, *Les différends territoriaux en Amérique latine* ratisse plus large qu'il le laisse paraître à première vue. C'est là la qualité principale de cet ouvrage. En effet, bien qu'étant entièrement dédié à traiter d'un sujet particulièrement précis, le travail de Labrecque s'insère dans une perspective plus large et peut ainsi facilement agir à titre référentiel, notamment parce qu'il met en évidence l'évolution de la jurisprudence relative à la question territoriale. Dans la lignée des autres travaux de l'auteur¹⁶, ce livre expose l'apport des relations interétatiques d'une région du monde souvent négligée au droit international. Il a ainsi le potentiel de satisfaire à la fois l'appétit des lecteurs qui s'intéressent au droit et celui de ceux qui sont davantage attirés par l'histoire de l'Amérique latine et les relations politiques qui marquent son quotidien.

¹⁶ Voir notamment Georges Labrecque, *Les différends territoriaux en Europe*, Paris, L'Harmattan, 2009; Georges Labrecque, *Les différends territoriaux en Asie*, Paris, L'Harmattan, 2007; Georges Labrecque, *Les différends territoriaux en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2005.